

Directeur des affaires culturelles H/F

Au sein d'une ville dynamique et ambitieuse, où la relation à l'utilisateur est placée au cœur du fonctionnement des services municipaux, vous avez la responsabilité de piloter l'action des services culturels. Sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe en charge des services opérationnels, vous participez à l'élaboration de la politique culturelle de la Ville et vous en assurez la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, plus particulièrement vous prenez en charge les missions suivantes :

- La conception et la participation aux aspects logistiques de la programmation artistique (Les Habits de lumière, Festival Voi(x)là été, Fête de la Musique, , le Printemps des Loupiots, projet Lumos et Concerts de poche ...)
- La gestion administrative et financière de la direction ainsi que la recherche de subventions et de mécénat ou partenariat
- Le suivi, le contrôle de la gestion et l'accompagnement au quotidien des établissements culturels municipaux : médiathèques Simone-Veil et Daniel-Rondeau, musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale, Archives-patrimoine, École de musique intercommunale
- L'assistance et le conseil aux élus en matière de politique culturelle
- Le management direct de 6 collaborateurs - dont 4 responsables d'équipement - et le management indirect des 70 agents relevant du périmètre de la Direction des Affaires culturelles
- La coordination et le maintien de la cohérence de l'action culturelle entre les différents services de la direction
- La supervision des projets culturels structurants : coordination des jumelages, label Ville d'Art et d'Histoire ...
- L'impulsion d'un travail en transversalité avec l'ensemble des services municipaux
- Le maintien d'un partenariat efficace avec les associations locales (dont le théâtre Le Salmanazar) et les partenaires extérieurs (cinéma le Palace, ...)

Formations et expériences requises

Titulaire d'un diplôme de niveau I avec une spécialisation souhaitée dans le domaine de la gestion des administrations culturelles, vous disposez d'une expérience similaire d'au moins 5 ans. Vous êtes doté d'une connaissance pointue du secteur culturel, des réseaux associés ainsi que du fonctionnement des institutions culturelles et des collectivités. D'une grande disponibilité, vous démontrez des capacités relationnelles et rédactionnelles affirmées. Vous maîtrisez les procédures administratives, financières et comptables (idéalement, vous disposez de connaissances en termes de régie d'avances) et vous maîtrisez parfaitement l'outil informatique. Vous faites preuve, au quotidien, d'organisation, de méthode et de rigueur. En outre, vous détenez des compétences managériales et partenariales reconnues. Vous avez suivi la formation à la sécurité des spectacles en vue de l'obtention d'une licence d'entrepreneur du spectacle vivant ou êtes disposé à l'obtenir, dans vos nouvelles fonctions. Enfin, vos compétences sur le terrain et le goût du travail d'équipe, dans le cadre des événements culturels, sont avérés.

Comment postuler ?

Merci d'adresser **avant le 31 août 2025**, votre candidature constituée d'une lettre de motivation et d'un CV à :

Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

[directeur-des-affaires-culturelles-04072025.pdf](#)